

## Compte rendu du Cg du 25 août 2021 chez Mélanie à 14h

**Présents: Marc, Roger, , Marion,Louis, Dany, Mélanie, Mireille, Sylvie, Gwenn  
De tout cœur avec nous Sophie**

☐ Sylvie nous décrit les circonstances de l'occupation des terres à Arbonne (à côté de Biarritz) nous convenons de leur envoyer un mail de soutien : La terre agricole doit rester agricole et son prix abordable pour les installations. (Roger et Dany s'en occupent)

### Préparation de L'AG du 9 octobre 2021

☐ Questionnement sur la tenue de l'AG du fait des mesures sanitaires, du pass sanitaire, peut-on engager la responsabilité du GFAM dans une AG sans contrôle du pass ? Chacun fait son auto-contrôle ? ...

Où ? Gey, salle de la mairie en cas de mauvais temps , bergerie d'Arbus ?

Il faudra se renseigner sur la législation en vigueur (Qui s'en charge?)

☐ Rapport d'activité : - Chantier collectif (Roger et Dany)  
- Journée être paysan (Roger et Dany)  
- Rencontres avec Geneviève autour de la Gélous (Sophie ?, Mélanie, Roger)

☐ Point Bedous :

Marion a vu Maxime avant l'été pour organiser une rencontre afin d'évoquer les besoins éventuels sur la ferme Bergez. A l'heure actuelle aucune réunion n'a eu lieu.

☐ Point Gey

Discussion autour du montant du bail.

Rappel: Afin de faire payer le moins de charges possibles aux fermiers, notre GFAM Béarn a choisi de calculer le montant des fermages pour qu'ils couvrent nos frais de propriétaires ( taxe foncière, assurance...) ainsi que nos frais de fonctionnement ( courriers, administration...)

Pour information :

	Bedous	Arbus	Gey
Impôts fonciers	33 €	38€	71€
Assurances propriétaires	Payée par le fermier Compensée par un loyer moindre Pas de doc chiffrée lors de la réunion Montant à préciser	Pas de bâtiments	262,07 € en 2017 355,57 € en 2018 369,91 € en 2019 388,50 € en 2020 405,46 € en 2021

Frais fonctionnement GFAM :		Remarques :
Frais de tenue de compte	220€/an	Augmentation de 60 € cette année. Mireille doit rencontrer X (?) pour essayer de les diminuer.
Adresse mail + site	65€/an	
Affranchissement des courriers pour convocation	Normalement ± 300€ Cette année double courrier 700 €	Il faudrait demander aux porteurs de part recevant les courriers par voie postale de participer au frais d'envois.

Voilà 3 ans que le GFAM n'a pas de rentrée financière sur Gey !

Marc et Mireille ayant pris leur retraite, rupture du bail à Arbus il n'y aura pas non plus de rentrée financière sur Arbus !

Mireille prépare un document clair pour présenter les charges fixes du GFAM.

Il est convenu que Marion, Alej et Léa signent le bail au tarif en vigueur 320 € et qu'il faudra faire rapidement un travail comptable autour du prix des baux. Mais avant cela il faut organiser une discussion en AG et redéfinir ce que doit intégrer le prix des baux. Les prix des baux les uns par rapport aux autres doivent-ils être égaux, équitables, solidaires.... ?

*(Note ultérieure à la réunion après vérification des documents administratifs et rapports d'AG sur le site : le prix du bail n'est pas de 320 €, mais plutôt de 550 €, tel qu'annoncé dans le commodat, puis proposé et voté lors de l'AG du 07 février 2021)*

□ Point Arbus :

Marc et Mireille ont fait faire le foin sur parcelle GFAM.(13 boules)

Que devient le terrain ?

Des voisins paysans, installés depuis 4-5 ans en petits fruits et transformation (glaces, confitures...), souhaiteraient pouvoir y mettre des chevaux.

Nouveau questionnement autour de l'utilisation des terres du GFAM ;

Est-ce légitime que des chevaux de loisir pacagent les terres du GFAM ? Les propriétaires des chevaux sont paysans ... Sujet abordé lors du dimanche de discussion autour de la notion de Paysan en 2021.

Pas de signature de bail, au cas où nous aurions une proposition d'installation sur ces terres, mais on pourrait leur proposer une vente d'herbe annuelle. Marc et Mireille s'en chargent.

□ Dans l'ordre du jour de la convocation à l'AG , mettre en 1<sup>er</sup> point Bedous, en 2<sup>ème</sup> point Arbus, et en 3<sup>ème</sup> point Gey.

□ Pour chaque ferme, dans la perspective d'une transmission, questionnement sur le financement d'un outil de travail complet ?

Ex : Eclairage bergerie Bedous( panneaux solaires installés par Maxime), Laiterie, fromagerie, saloir (en auto construction) à Gey. Doit-on relancer des souscriptions pour participer aux coups ?

□ Mireille nous signale qu'elle a égaré deux chèques (dont elle a la photocopie) pour l'achat de parts. Marion appelle Juncal et Geneviève pour savoir si les chèques ont été débité ou non.

□ Comment faire rentrer des sous dans le cadre de l'association gardons le foncier agricole ? Organiser un vide grenier ? ....

□ Louis, Roger et Dany rédigent et envoient les convocations.

□ Mireille éclaire la situation au niveau des cédants et des repreneurs de parts.